# Module **dirigeants**





### **Objectifs**

À l'issue de la formation, le/la participant(e) sera en capacité de :

- Connaître les addictions aux substances psychoactives et leurs effets;
- Repérer une personne dépendante et comprendre son comportement;
- Agir sur le plan juridique;
- Mettre en place une démarche de prévention des addictions au sein de son groupe, de son entreprise ou de son agence.

### Moyens

### pédagogiques

• Pédagogie active fondée sur l'expérience, avec témoignage et questions / réponses.

 Apports théoriques par des vidéos d'experts et échanges interactifs avec retour d'expérience.

#### **Public**

Président Directeur Général, Directeur, Responsable des Ressources Humaines

#### Contenu

1

#### Les substances psychoactives :

- · Alcool et tabac :
- · Drogues illicites;
- · Médicaments.

2

#### Le cadre juridique :

- Vidéo d'experts ;
- · Les règles ;
- Les enjeux : responsabilité civile et pénale de l'employeur.

## 2

#### Repérage et accompagnement :

- Étude de situations à partir de vidéos ;
- Comment communiquer sur ce sujet encore tabou?
- Comment repérer, comment agir et accompagner un salarié en difficulté ?
- Ce contenu, théorique, est adapté aux attentes et au contexte de l'entreprise.

### Suivi et évaluation

#### Pour mesurer l'impact de la formation

- · Une fiche d'évaluation est remise à chaque participant ;
- · Un questionnaire de satisfaction est adressé à l'entreprise.

#### Les + de la formation

- Une attestation de formation, à intégrer au Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER), est adressée par la Fondation;
- · Remise de support d'information à la fin du module.

